



Cross du collège

publié le 04/11/2022

Une belle journée de courses et des fonds importants pour le Téléthon

Descriptif :

Vendredi 21 octobre

Les élèves du collège ont participé au cross au Stade des loges.

Chaque participant a essayé de courir le plus grand nombre de tours en 30 minutes.

Les élèves sponsorisés par leurs proches, leurs voisins, commerçants etc.... en échange de leur effort ont réussi à donner un don important au Téléthon.

Vendredi 21 octobre, à la veille des vacances , nos élèves ont chaussé leurs baskets pour réaliser un cross et courir le plus grand nombre de tours possible en 30 min.

La météo clémente a permis une ambiance festive et pleine de de bonne humeur.

La journée s'est déroulée en 2 temps :

Le matin les écoles Anne Franck de Thuré, Jean Zay et Sainte Thérèse de Châtelleraut sont venus avec leurs élèves de CM1 et CM2 pour courir avec nos élèves de 6e.

Chaque course a donné lieu à de multiples encouragements de la part des élèves qui attendaient leur tour ou qui avaient déjà couru.

Chacun faisant de son mieux pour courir le plus possible pendant les 30 minutes de la course.

L'après-midi c'était au tour des 5e, 4e et 3e. Tout d'abord la course des filles et pour finir celle des garçons.

De beaux duels sportifs eurent lieu en cette belle journée d'automne donnant l'occasion à chacun de faire de son mieux pour le classement de sa classe et son classement personnel.

Mention spécial aux professeurs qui ont couru dont M Morange qui participa à la très belle lutte pour les première places avec les élèves de 3e.

A ce jeu les vainqueur par classes ont été :

Anne Franck de Thuré pour les CM1 et CM2

La 6e3, la 5e4, la 4e4 et la 3e4 pour les classes du collèges.

Mais les grands vainqueurs du jour ont été les élèves qui par leur investissement ont réussi à faire un don au Téléthon de 1700€.

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.